ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2015-07-01 23:19:30

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1840 - page 3302

75 - Département de Paris

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture de Paris.
ISS SOLIDAIRE.
Objet : recevoir et gérer des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, et financer, directement ou à travers d'autres organismes à but non lucratif des actions d'intérêt général ayant pour but de favoriser et développer l'insertion sociale, la lutte contre l'exclusion, l'amélioration du quotidien des malades et de leur famille, l'aide humanitaire, la protection de l'environnement.
Siège social : 12, rue Fructidor, 75017 Paris.
Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : indéterminée
Date de déclaration : 9 juin 2015.